

Que faire si mon compte bancaire a changé?

Envoyer un relevé d'identité bancaire (RIB)

En cas de domiciliation :

Rajouter au RIB le formulaire mandat de domiciliation européenne SEPA-CORE rempli et signé, téléchargeable sur cmcm.lu

→ comptabilite@cmcm.lu



Le mode de règlement ne me convient plus, quel choix ai-je pour payer ma cotisation?

- Par domiciliation « personnalisée » : mensuelle, semestrielle ou annuelle (prélèvement le 2° jour du mois)
- Par PAYCONIQ
- Par virement
 - → comptabilite@cmcm.lu



Comment effectuer un ajout de régimes ?

Envoyer le formulaire « Régimes optionnels », téléchargeable sur cmcm.lu, ou le remplir directement sur cmcm.lu

→ affiliation@cmcm.lu



DENTA & OPTIPLUS sans PRESTAPLUS?

Non, car il existe 3 couvertures différentes. Voici toutes les possibilités :

- -RÉGIME COMMUN (RC)
- -RC + PRESTAPLUS (PP)
- -RC + PP + DENTA & OPTIPLUS
- → affiliation@cmcm.lu



Quelles personnes ont droit à la coaffiliation?

- Le/La partenaire marié(e) ou pacsé(e)
- Les enfants/parents/alliés en coassurance auprès de votre caisse de maladie
- → affiliation@cmcm.lu

N.B.: LA CMCM OFFRE AUX PARENTS NON MARIÉS RESP. NON PACSÉS LA LIBERTÉ DE COAFFILIER LEUR(S) ENFANT(S) SUR L'AFFILIATION DU PARENT DE LEUR CHOIX :

Il vous suffit de nous faire parvenir votre choix d'affiliation par lettre signée des deux parents et accompagnée d'une copie de votre carte d'identité

Dois-je demander un certificat pour ma déclaration d'impôt?

Non, il suffit d'indiquer le montant de votre cotisation à votre déclaration d'impôt en incluant la preuve de paiement

→ comptabilite@cmcm.lu



Pourquoi ma cotisation a-t-elle augmenté par rapport à l'année dernière ?

La cotisation est annuellement ajustée selon la moyenne semestrielle des indices des prix à la consommation en vigueur au 1er septembre de l'année précédente

→ comptabilite@cmcm.lu



Puis-je faire valoir la coaffiliation de mon/ma partenaire en cas de concubinage?

Non, elle est possible qu'en cas de mariage ou de partenariat (PACS)

→ affiliation@cmcm.lu



Que faire en cas de changement d'adresse ?

Envoyer soit un certificat de résidence élargi/composition de ménage établi par votre commune de résidence, soit une déclaration sur l'honneur (pour les résidents en France)

Ci-dessous, vous trouverez la liste des documents à fournir si votre situation familiale auprès de la CMCM ne serait pas complète :

→ affiliation@cmcm.lu



En cas de naissance, d'adoption, de mariage ou de partenariat (PACS)

une copie de l'acte ou du certificat afférent



En cas d'études

un certificat d'études à partir de l'âge de 19 ans

En cas d'inactivité scolaire/professionnelle

un certificat de coassurance de votre caisse de maladie



En cas de divorce/ de dissolution d'un partenariat (PACS)

un extrait de l'acte de mariage, avec mention marginale de divorce ou d'une déclaration de fin de partenariat (PACS)



En cas de décès une copie de l'acte de décès